



Transcription de acte de mariage

Par **aryanaboy**, le **27/07/2014** à **14:25**

Bonjour maitre

je me retourne vers j'ai déposer mon dossier de transcription de maraige mais depuis moi de mai ,à ce jour il n y rien. pour vous informer je connais beaucoup des gens qui passer par ce consulat leur dossier est traiter en 1 moi et maxi 2 mois . A chaque foi je contacte le consulat voici leur réponce .

1-Monsieur,

Votre dossier de transcription de mariage est en cours auprès de ce consulat.

Merci de votre compréhension.

Bien cordialement..

message 2

Monsieur,

Votre dossier de transcription est entre les mains du Consul, qui ne manquera pas de vous contacter une fois la procédure terminée.

Merci de votre compréhension;

message 3

Monsieur,

Le consul, Monsieur, est en charge de ces dossiers

Actuellement en congés, il ne manquera pas de revenir vers vous à son retour

Meilleures salutations,

message 4

Monsieur,

comme cela vous a été dit lors de votre passage, il manque au dossier les conditions particulières du contrat de location, et une Attestation d'hébergement du bailleur, ainqi qu'une copie de sa carte d'identité

message 5

Bonjour,

J'étais en congés à ces dates là, et il est probable que votre courriel n'ait pas été traité, s'il

nous eest arrivé

Que penser vous ? Ma femme est enceinte de 2 mois .
dans l attente de votre réponse .

Cordialemnt